

Assurance responsabilité civile privée

Aperçu des prestations

Qu'est-ce qui est assuré ?

Responsabilité civile assurée	Couverture	Couverture de base	Variante
Est assurée, dans le cadre des dispositions légales en matière de responsabilité civile, l'indemnisation de prétentions justifiées et la défense contre des prétentions injustifiées en cas de :	■	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels et matériels • Dommages pécuniaires résultant d'un dommage corporel ou matériel assuré 	

Personnes assurées

Risques assurés	Couverture	Couverture de base	Variante
Assurance individuelle La personne assurée est le preneur d'assurance.	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Assurance pour plusieurs personnes	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
<ul style="list-style-type: none"> • La personne assurée est le preneur d'assurance. • Sont également assurées toutes les personnes vivant en ménage commun avec le preneur d'assurance. 			
Couverture de prévoyance	■	Couverture d'assurance durant 3 mois si le changement est annoncé pendant cette période	
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de mariage ou d'arrivée d'une autre personne dans le ménage assuré • Si une personne assurée quitte le ménage • En cas de décès du preneur d'assurance 			

Éléments assurés

Risques assurés	Couverture	Couverture de base	Variante
Particulier/Chef de famille	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Enfants et personnes vivant dans le ménage commun incapables de discernement	■		
<ul style="list-style-type: none"> • responsabilité civile légale de la personne qui en a la garde • couverture d'assurance sans responsabilité légale de la personne qui en a la garde 		CHF 5 millions CHF 200'000	Relèvement à CHF 10 millions possible
Propriétaire foncier	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Activité de maître d'ouvrage jusqu'à un coût de construction total de CHF 100'000	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Locataire ou fermier	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Sport et loisirs	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Détenteur d'animaux (sans but lucratif)	■	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible

Couvertures supplémentaires

Risques assurés	Couverture	Couverture de base	Variante
Dommages aux véhicules à moteur de tiers utilisés	<input type="checkbox"/>	CHF 100'000	
Renonciation à la réduction des prestations en cas de faute grave	<input type="checkbox"/>	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible
Dommages aux chevaux loués/empruntés, y compris l'équipement d'équitation	<input type="checkbox"/>	CHF 10'000 y c. indemnisation journalière de CHF 20 pendant au max. 90 jours	<ul style="list-style-type: none"> • CHF 15'000 y c. indemnisation journalière de CHF 30 pendant au max. 90 jours • CHF 20'000 y c. indemnisation journalière de CHF 30 pendant au max. 90 jours
Pratique de la chasse	<input type="checkbox"/>	CHF 5 millions Champ d'application Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Relèvement à CHF 10 millions possible • Champ d'application Monde possible
Activité professionnelle d'enseignant(e)	<input type="checkbox"/>	CHF 5 millions	Relèvement à CHF 10 millions possible

Franchises en cas de sinistre

Par sinistre	Couverture	Couverture de base	Variante
Franchise de base	<input checked="" type="checkbox"/>	CHF 200	Relèvement à CHF 1'000 possible
Franchise en cas de dommages de locataires	<input checked="" type="checkbox"/>	CHF 200 par déménagement	
Franchise en cas de dommages causés à des véhicules à moteur de tiers utilisés	<input checked="" type="checkbox"/>	10 % du montant du dommage Min. CHF 500, max. 5'000	
Franchise Dommages aux chevaux loués/empruntés, y compris l'équipement d'équitation	<input checked="" type="checkbox"/>	10 % du montant du dommage Min. CHF 500	

Légende

- Couverture standard La couverture mentionnée est incluse par défaut dans votre police
- Couverture optionnelle La couverture mentionnée est incluse sur demande dans votre police

Ces informations sont fournies à titre indicatif. Sont contraignantes les conditions d'assurance de VZ Pool d'Assurance SA applicables au contrat.